



15/12/2021

BUDGET 2022 DE MONTIVILLIERS : PROTÉGER LE PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

Suite à son débat autour des orientations budgétaires le 15 novembre dernier, le conseil municipal de Montivilliers était réuni ce lundi 13 décembre à la salle de la Minot', dans la Maison de l'Enfance et de la Famille, pour voter le budget primitif pour l'année 2022. D'un montant total de 26,71 millions d'euros, en légère hausse par rapport au précédent, ce budget solidaire et ambitieux se répartit en 20,54 millions de dépenses de fonctionnement et 6,17 en investissement. Guidé par le sérieux budgétaire et la volonté de protéger le pouvoir d'achat des Montivillonnes et des Montivillons, il traduit les objectifs fixés pour le mandat par la majorité élue en mars 2020 : un haut niveau de service public rendu aux habitants, des mesures en faveur des solidarités et de la transition écologique ainsi qu'une part importante accordée aux projets structurants pour l'avenir.

UN BUDGET 2022 SOLIDAIRE ET AMBITIEUX

Au sein du budget 2022, les dépenses et recettes se répartissent en 20,54 millions en fonctionnement et 6,17 millions en investissement, dont environ 1,38 million de remboursement d'emprunt et 4 millions de dépenses d'équipement. Comme le précédent, le budget 2022 a été construit autour de la volonté d'incarner le sérieux budgétaire et d'appliquer les préconisations de la Chambre régionale des Comptes.

Les dépenses de personnels augmentent légèrement par rapport au budget précédent du fait du renforcement des missions au service des habitants, comme le recrutement des policiers municipaux, la mise en œuvre de la Brigade Médiation Proximité Environnement, la présence d'animateurs dans les écoles et de chargées de missions autour de la participation citoyenne et de la transition écologique. Afin de permettre aux jeunes d'accéder à la formation et à l'emploi, la Ville de Montivilliers a ouvert des postes en apprentissage, en service civique et en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences). Représentant 58% du fonctionnement, la masse salariale est maîtrisée et son évolution compensée par la recherche de nouvelles recettes.

L'absence d'augmentation des taux de fiscalité locale était un engagement de la majorité municipale élue autour de Jérôme DUBOST. Comme pour l'année qui s'achève, cet engagement sera tenu pour 2022. Autre engagement tenu, la non augmentation des tarifs municipaux tels que la cantine, les enseignements artistiques, les accueils de loisirs, les locations de salle, afin de préserver le pouvoir des achats des Montivillonnes et des Montivillons.

La crise sanitaire dure encore et, bientôt deux ans après son irruption dans notre quotidien, ses effets sur la vie économique et sociale se font toujours sentir. Ce projet de budget entend y répondre de manière volontariste en apportant aux habitantes et aux habitants un haut niveau de service public comme avec, par exemple, l'ouverture au mois de janvier de la Maison France Services. L'importance apportée à l'éducation des jeunes Montivillons comme à l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, la poursuite des actions engagées en faveur des transitions écologiques et solidaires et un développement de l'attractivité

économique et du rayonnement du territoire sont les axes privilégiés par l'équipe municipale. De même, afin de maintenir la qualité des interventions en matière de solidarités, de lien social et d'animation locale, l'enveloppe consacrée aux subventions aux associations ainsi qu'au CCAS restera la même qu'en 2021.

Concernant les investissements, la Ville consacrera 4 millions à la mise en œuvre des projets d'équipements : lancement du programme des Jardins Ternon – Sente des Rivières, rénovation de l'aile sud de l'Abbaye, poursuite du déploiement de la vidéoprotection, démolition de l'ancienne droguerie rue Gambetta, mise en accessibilité des bâtiments municipaux, gros travaux dans les écoles et dans les installations sportives feront partie des projets réalisés ou amorcés au cours de l'année à venir.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, « *La marque de fabrique de cette mandature, c'est en premier lieu le sérieux budgétaire. Un sérieux budgétaire qui ne compromet pas l'ambition pour la ville, pour son équipement, pour son ancrage dans les transitions environnementales et durables. L'autre marque de ce budget, c'est la volonté assumée d'améliorer le service rendu aux habitants. Enfin notre ambition, c'est de donner une perspective d'investissements nouveaux, multipliés par deux par rapport au vote du BP 2021. La réalité de ce budget, c'est que Montivilliers avance, sans brûler les étapes, avec des études et de la concertation pour des décisions mieux partagées et plus efficaces. Ce sont parfois des années de retard à rattraper et nous ne manquons pas de pain sur la planche.* »

AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Parmi les autres sujets soumis au vote lors de cette séance du conseil municipal figuraient également le prolongement de la convention avec l'association La Roue Libre pour que celle-ci puisse profiter durant 8 mois de plus – jusqu'à la fin août - du rez-de-chaussée de l'ancienne gare ; l'attribution de subventions aux associations parmi lesquelles les Jeunes Sapeurs-Pompiers, les Jardins Partagés de la Belle Etoile, les Comédiens de la Lézarde ; la signature d'une convention de partenariat avec la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et ENEDIS autour de l'embellissement des postes de distribution publique d'électricité à travers la réalisation de fresques ; le renouvellement de la convention avec l'AMISC et le vote d'une subvention de près de 300 000€ pour permettre son fonctionnement et enfin la signature d'une convention entre la Ville, le CCAS et la Direction Régionale des Finances Publiques de Normandie pour la mise en place d'un accueil de proximité au sein de la future Maison France Services.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr